



Édito

Monique Delessard

Présidente de La Brie Francilienne
Maire de Pontault-Combault
1^{re} Vice-présidente du Conseil général

Comme chaque année, notre communauté d'agglomération a voté le 27 mars dernier, son budget pour l'année 2013.

Le Débat d'Orientation Budgétaire, première étape du cycle budgétaire, a permis aux élus communautaires d'engager des discussions pour l'année à venir et définir les priorités à retenir pour le projet de budget.

Véritable feuille de route, il permettra à la Brie Francilienne de poursuivre ses actions en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, d'amélioration des services et équipements, et de la qualité de vie pour ses habitants.

Les orientations qui ont été proposées s'inscrivent bien évidemment dans un contexte économique et budgétaire contraint, auquel notre agglomération n'échappe pas.

Pour autant nous avons construit un budget équilibré, mais qui ne doit pas nous faire perdre de vue notre mission principale et nous permettre de continuer à respecter nos engagements envers vous.

Vous trouverez dans ce numéro, une photographie du Budget 2013 de La Brie Francilienne.

Enfin vous pourrez prendre connaissance de l'actualité communautaire dans les domaines de l'économie, de l'action sociale et de la santé, des travaux de voirie et d'assainissement ou bien encore en matière de développement durable.

Bonne lecture à tous
Bien à vous,



LETTRE D'INFORMATION | N°9 - AVRIL 2013

L'Agglomération développe ses ambitions !

Le 27 mars, La Brie Francilienne a adopté son budget pour l'année 2013. Six budgets ont été votés par les conseillers communautaires : le budget principal et les cinq budgets annexes : un pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de Roissy-en-Brie, trois budgets d'assainissement et un budget pour l'équipement sportif Le Nautil.

Au delà de l'objectif de ne pas alourdir la charge des habitants et des entreprises de notre territoire, en maintenant à leur niveau de 2012 les taux d'imposition, s'exprime une forte volonté d'améliorer notablement les équipements et les services rendus aux habitants.

Les principaux investissements 2013 :

■ Le budget principal

- 660 000 € sont inscrits à la réfection complète des voiries du parc d'activité des 50 arpents, de la rue des cygnes et de la rue du Pré des aulnes.
- 300 000 € sont destinés à un programme de mise en œuvre de liaisons douces, itinéraires cyclables et piétonniers, sécurisation de l'accès aux parcs d'activité et au pôle Emploi depuis l'avenue de la Malibrant.
- 135 600 € pour l'aménagement d'un local technique au nouveau cimetière intercommunal.

L'AGGLOMÉRATION AMÉLIORE LE FONCTIONNEMENT DE SES SERVICES

La Brie Francilienne prépare le développement du territoire en lançant l'étude devant aboutir à la création de la Zone d'Aménagement Concerté de Roissy-Sud qui pourra, à terme, accueillir 550 logements diversifiés et 15 000 m² de plancher d'activités, synonymes de ressources nouvelles pour l'agglomération et d'emploi pour ses habitants.

■ Le budget "Eau" de Roissy-en-Brie vient d'achever l'opération de déplacement de la canalisation approvisionnant Roissy-en-Brie, mais aussi Ozoir la Ferrière et Pontcarré avec une participation financière de ces collectivités voisines, opération rendue obligatoire par les travaux d'élargissement de l'A104 "Francilienne" réalisés par les services de l'Etat entre le diffuseur de l'A4 et l'échangeur de Pontault-Gare. Ce budget va s'attacher maintenant au diagnostic du château d'eau et à l'étude de vulnérabilité du réseau, dans le cadre des dispositions du plan "Vigipirate".

Lire la suite ►



■ Pour l'assainissement,

les travaux seront nombreux :

- 863 000 € d'investissement seront consacrés à **Roissy-en-Brie** à la réfection des collecteurs des rues Denis papin et Pasteur, à la mise en séparatif des réseaux de l'école des sapins, à la préparation des travaux de séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées pour les quartiers de l'Avenir et de l'Espérance (les 2 derniers quartiers de Roissy-en-Brie encore en réseau unitaire...).
- 650 000 € d'investissements sont prévus pour les travaux rue du Fort, rue Jean moulin et les interventions ponctuelles à **Pontault-Combault**.
- 750 000 € sont inscrits pour des opérations importantes de reconstruction de la canalisation de transport dans le quartier "Pommier Picard" et sur la rue Corot.

Bien naturellement, pour l'ensemble des travaux touchant à la voirie et les réseaux d'assainissement, les services de la communauté d'agglomération feront le maximum pour que les interventions, parfois lourdes et complexes des entreprises les réalisant, ne procurent qu'une gêne minimale aux riverains et aux usagers des voies concernées.

■ Enfin, au **Nautil**, c'est 400 000 € qui vont être consacrés :

- au renouvellement de matériels pour l'espace forme,
- au changement des serrures des casiers,
- à la mise en place de centrales d'aspiration améliorant l'entretien des locaux,
- à fiabiliser le fonctionnement des filtres des bassins de natation et d'aquagym,
- à la mise en place d'un ensemble d'animations dans le secteur destiné aux enfants près du bassin à vagues,
- au traitement de la surface du toboggan,
- à la réfection de la dalle de sol de l'espace escalade.



Une étude de programmation va bientôt permettre de définir quels seront les axes d'évolution et d'amélioration de cet équipement.

Ces ambitions montrent bien l'implication de la communauté d'agglomération dans cette volonté exprimée par le service public intercommunal d'être au plus près des besoins et des attentes des habitants de nos communes.

Qualité des équipements, de l'accueil et attractivité renouvelée sont les priorités exprimées.

Le budget en quelques chiffres.

► Le budget principal26 600 000 €

L'agglomération c'est environ 100 agents permanents, dont 80 pour Le Nautil.

DES RECETTES (PRINCIPALES) :

- 14 200 000 € de recettes fiscales,
- 6 200 000 € de dotations de l'Etat.

DES DÉPENSES :

- 2 342 000 € de participation au budget du Nautil,
- 236 000 € de charge de la dette (capital + intérêts),
- 1 497 000 € d'investissements nouveaux,
- Reversements aux communes :
 - 10 851 000 € de Dotations de Compensation
 - 500 000 € de Dotation de Solidarité Communautaire
 - 850 000 € d'Aide aux investissements de communes par les fonds de concours communautaires ;
- 2 568 000 € de reversement au fonds de solidarité (suite à la réforme de la taxe professionnelle).

► Le budget assainissement de Pontault-Combault2 400 000 €

- 800 000 € d'investissements nouveaux.

► Le budget assainissement de Roissy-en-Brie.....2 586 000 €

- 1 962 000 € d'investissements nouveaux.

► Le budget assainissement de la canalisation de transport....3 015 000 €

- 1 230 000 € de coût de transport et de traitement des effluents par l'usine de Valenton,
- 913 000 € d'investissements nouveaux.

► Le budget Eau de Roissy-en-Brie678 000 €

- 537 000 € d'investissements en cours et prévus.

► Le budget du Nautil (adopté en Hors TVA).....6 077 000 €

- 2 050 000 € de recettes de l'équipement (Billetteries),
- 2 342 000 € de participation du budget principal,
- 409 000 € d'investissements.

**Les montants exprimés pour les 6 budgets regroupent fonctionnement et investissement après neutralisation des mouvements entre sections (l'excédent de fonctionnement est transféré en investissement sous forme d'autofinancement des équipements).*

Le budget est consultable au siège administratif de La Brie Francilienne, Rue du Prince de Conti à Roissy-en-Brie.

Développement Durable

Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?



L'Agenda 21 est, comme son nom l'indique, un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, né d'une recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue en 1992 à Rio.

L'adhésion à cette démarche s'inscrit dans la politique volontariste engagée par les communes de Roissy-en-Brie et Pontault-Combault depuis plusieurs années déjà, en matière de développement durable. En 2012, La Brie Francilienne s'est prononcée en faveur de la mise en place d'un Agenda 21 local et déploie aujourd'hui son projet de territoire en y impliquant la population.

C'est un projet d'envergure qui prend en compte les questions environnementales autant que celles liées à la cohésion sociale, l'économie responsable, l'épanouissement humain. Il vise à faire évoluer les pratiques de chacun (collectivités, citoyens acteurs, sociaux...) par le biais de l'élaboration d'un plan d'actions à court, moyen et long terme.

Les Grandes étapes de l'Agenda 21 :

- Tout au long de la démarche, la **concertation** permettra d'associer l'ensemble des acteurs et de la population autour de ce projet fédérateur et d'établir ensemble les actions à mener pour répondre au développement futur du territoire.

- Le **diagnostic** a pour objet de fournir un état des lieux du territoire, (forces, atouts, faibles) en termes de développement durable, des actions des acteurs socio-économiques menées sur le territoire et des initiatives citoyennes.

- Faisant suite à la phase de diagnostic, la **stratégie** de territoire consiste à fixer les objectifs et les orientations qui guideront l'action de l'agglomération et des communes.

- A partir de ces priorités, l'agglomération, les communes, associations, acteurs économiques et citoyens volontaires élaboreront un **programme d'actions** pour un territoire plus solidaire et durable.



LES BRÈVES DE LA BRIE FRANCILIENNE

■ **La Brie Francilienne, une population qui progresse !** Suite à la dernière campagne de recensement conduite par l'INSEE, l'agglomération franchit le seuil des 58 000 habitants !

- **Roissy-en-Brie** compte 22 514 rois-séens.
- **Pontault-Combault** compte 35 873 pontellois-combalusien.
- Soit un **total** de 58 387 habitants sur le territoire communautaire.

(Source : Recensement de la population 2010 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2012)

■ **Le 12 février dernier**, La Brie Francilienne accueillait les professionnels de santé et acteurs locaux, des secteurs médicaux, paramédicaux et sociaux. Cette soirée fut l'occasion de lancer et présenter publiquement l'étude visant à permettre la mise en œuvre d'une politique globale de santé au niveau de la communauté d'agglomération et dans laquelle pourrait s'inscrire la

création d'un centre de santé inter-communal.

Cette rencontre animée par le cabinet d'études Acsantis était l'occasion d'échanger sur un diagnostic partagé sur l'offre et les besoins en matière de santé sur notre territoire.

Deux rencontres avec des usagers ou associations de représentants d'usagers de Pontault-Combault et Roissy-en-Brie ont par ailleurs été organisées quelques jours plus tard, afin d'identifier leurs besoins et attentes sur leur santé et cadre de vie.

■ **Le point sur les travaux de la Rue Jean Moulin à Pontault-Combault**

Le 31 janvier 2013, un premier effondrement en sous-sol de la canalisation d'eaux usées a conduit au démarrage urgent de travaux de remplacement d'un tronçon, et la nécessité de recourir à une motopompe devant le collège Jean Moulin.

Ce chantier a entraîné la mise en place d'une déviation de la circulation, par la Rue de la Pierre Rollet.

Le 18 février 2013, un nouvel effondrement a contraint la poursuite des travaux sur un deuxième tronçon, pour un total cumulé de plus de 100 m linéaires de canalisation remplacée. Les travaux se sont achevés le 22/03/2013, après plusieurs arrêts du chantier dus aux épisodes neigeux.

■ **Travaux annoncés à Roissy-En-Brie**

Dans le cadre de la reconstruction de la canalisation de transport dans le quartier "Pommier Picard", dont une partie sera financée par la ville de Roissy-en-Brie, la rue Corot sera refaite en totalité, d'ici quelques mois. La Brie Francilienne prie les riverains de l'excuser pour le dérangement qui sera occasionné par ce chantier.

Un prêt d'honneur à taux 0% pour les créateurs et repreneurs d'entreprise

Depuis deux ans et demi maintenant, pour soutenir la création et reprise d'entreprises commerciales, artisanales ou de services, La Brie Francilienne accompagne et aide les créateurs et repreneurs d'entreprises.

La communauté d'agglomération de La Brie Francilienne a adhéré à la plate-forme d'initiative locale "Initiatives Melun Val de Seine Sud Seine-et-Marne" et lui verse, chaque année, une subvention au titre du fond de prêt et une subvention de fonctionnement.

■ **Pour qui ?** Tout créateur ou repreneur d'entreprise souhaitant avoir accès au crédit bancaire par un apport personnel plus conséquent.

■ Les Conditions ?

- Implanter son entreprise sur la communauté d'agglomération de La Brie Francilienne (Roissy-en-Brie ou Pontault-Combault).
- Un apport personnel et un prêt bancaire sont exigés.

■ Comment ?

- **Etape 1 - L'accompagnement :** Accueil téléphonique, conseils, informations sur les différentes aides possibles. Orientation vers un opérateur technique partenaire qui accompagne le candidat dans l'élaboration de son dossier de création ou de reprise.
- **Etape 2 - Le prêt d'honneur :** Prêt accordé par un Comité d'Attribution composé de chefs d'entreprise et d'experts bénévoles.
 - Montant du prêt : 23 000 € maximum
 - Taux d'intérêt : 0 %
 - Durée de remboursement : 5 ans maximum
 - Différé de remboursement jusqu'à un an
- **Etape 3 - Le suivi :** Parrainage par un chef d'entreprise ou un expert, fiches de suivi trimestrielles envoyées par l'association.



Plus d'infos : contactez Guillaume Liénard, Responsable du Service Développement Economique de La Brie Francilienne, au 06 04 52 35 58 ou par e-mail : g.lienard@briefrancilienne.fr.

Actuellement, deux nouveaux prêts sont en cours de décaissement :

- Madame Nathalie Dos Santos pour la reprise de la Boulangerie Moliceiro à Pontault-Combault.
- Monsieur Jonathan Dorr pour le projet de reprise du Garage des Deux Gares à Roissy-en-Brie.

Petit déjeuner EPB Développement durable et entreprises locales

Le mardi 12 Février 2013 se tenait dans la cour Briarde de l'Hôtel de Ville de Pontault-Combault, le 5^{ème} petit déjeuner thématique organisé en partenariat avec l'association des "Entrepreneurs des Portes de la Brie".

"Créer et favoriser les liens avec les entrepreneurs de nos territoires et les différents partenaires institutionnels et associatifs. Témoigner de l'engagement de La Brie Francilienne, dans le domaine du développement économique, et dans toute action génératrice d'attractivité et d'emplois sur notre territoire" telles sont les quelques notions rappelées lors de cette matinée.

C'est autour de la thématique principale de la rencontre : "Développement durable et entreprises locales" au cœur du projet communautaire de La Brie Francilienne pour l'année 2013, que se sont construits les débats. Échanges sur les pratiques et témoignages d'expériences furent au cœur des questions pour la quarantaine de chefs d'entreprises et acteurs du bassin économique local réunis pour l'occasion.



La Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne, avec qui La Brie Francilienne a signé une convention de partenariat, s'est également associée à cette nouvelle rencontre.

L'entreprise Big Benes avait par ailleurs été invitée afin de présenter les solutions qu'elle propose en matière de gestion des déchets adaptées aux entreprises.